

REPUBLIQUE GABONAISE

UNION TRAVAIL JUSTICE



DECLARATION

de

S.E.M. Baudelaire NDONG ELLA,
Ambassadeur, Représentant Permanent
de la République Gabonaise auprès
des Nations Unies

**_*_*_*_*_*_*_*_*_

Débat général de la Première Commission
de la 70^{ème} Session ordinaire
de l'Assemblée général des Nations Unies

**_*_*_*_*_*_*_*_*_

New York, 16 octobre 2015

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord vous dire l'immense plaisir de ma délégation de vous voir présider nos travaux. Je puis vous assurer de notre soutien et de notre pleine coopération tout au long de votre mandat à la tête de cette Commission.

Le Gabon s'associe aux déclarations présentées par le Nigéria, au nom du Groupe africain et par l'Indonésie, au nom du Mouvement des Non-alignés.

Monsieur le Président,

La question du désarmement figure depuis plusieurs décennies parmi les priorités du Gabon. Mon pays a toujours milité en faveur d'un désarmement général et complet.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, l'élimination de toutes les armes de destruction massive et de leurs vecteurs, demeure une préoccupation importante de la communauté internationale.

La prolifération des armes nucléaires et de leurs vecteurs représentent une réelle menace à la paix et à la sécurité internationales. Notre responsabilité est de nous assurer que la technologie et autres composants nucléaires ne tombent entre les mains de terroristes..

Le **Traité de PELINDABA** auquel le Gabon est l'un des Etats parties participe de cet effort visant à contribuer au renforcement du régime global de sécurité nucléaire.

Le Gabon, au même titre que d'autres pays, regrette l'impasse dans laquelle se trouvent toujours les négociations sur le désarmement. Mon pays reste persuadé, que la menace permanente que fait peser l'accumulation excessive des armes de destruction massive parmi lesquelles, les armes nucléaires, ne peut trouver une solution que dans le cadre de mécanismes multilatéraux, tels que la conférence du désarmement.

Le Gabon réaffirme son engagement en faveur du système international de non-prolifération, incarné par les instruments pertinents comme le Traité de Non-Prolifération (TNP). C'est pourquoi, nous saluons le récent accord intervenu entre la Communauté Internationale et la République Islamique d'Iran concernant son programme nucléaire.

Monsieur le Président,

Bien que le caractère dévastateur des armes de destruction massive soit désormais reconnu, il est prouvé que les armes classiques sont devenues aussi des armes de destruction massive, à en juger par le nombre de victimes qu'elles font à travers le monde.

En effet, la plupart des conflits qui ont cours dans plusieurs régions du monde en particulier en Afrique, sont alimentés et exacerbés par un commerce irresponsable, anarchique et immoral d'armes classiques, et principalement les armes légères et de petit calibre, avec des conséquences dramatiques pour les populations, et particulièrement sur les femmes et les enfants.

Le Gabon reste préoccupé par les conséquences humanitaires résultant de l'usage de ces armes. C'est pourquoi nous sommes d'avis que la dimension humanitaire figure en bonne place dans les discussions sur le désarmement nucléaire.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, l'Afrique Centrale, longtemps déstabilisée par de nombreux conflits est en proie désormais à la menace terroriste dont le plus souvent le trafic illicite des armes légères et de petit calibre en est, entre autre, le bras séculier.

Mon pays se félicite de la tenue à Libreville de trois ateliers :

Le premier atelier qui a eu lieu du 28 au 30 janvier 2014, avait pour objet le développement d'une stratégie intégrée de lutte contre le terrorisme et de la prolifération des armes en Afrique centrale. Les recommandations issues de cet atelier préconisent la prise d'une série de mesures par les Etats d'Afrique centrale en vue de faire face à la menace terroriste et les risques découlant des liens entre le terrorisme et les armes de destruction massive, le trafic de drogue, le blanchiment d'argent et la criminalité transnationale organisée.

Le deuxième atelier organisé du 19 au 21 mai 2015, s'est articulé autour de la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent. Cet atelier a permis aux pays d'Afrique centrale d'harmoniser leurs vues sur les mesures à prendre sur le plan sécuritaire, financier, fiscal et douanier en vue de renforcer les dispositifs préventifs et répressifs contre le financement du terrorisme.

Le troisième atelier qui a lieu du 29 septembre au 2 octobre 2015 s'est focalisé sur le développement d'une stratégie intégrée sur la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération des armes en Afrique centrale, organisé par le Centre de la lutte contre le terrorisme en coopération avec le gouvernement gabonais.

C'est le lieu de saluer l'importante contribution du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) aux efforts de prévention, de résolution et de consolidation de la paix dans la sous-région, en particulier dans le cadre du Comité consultatif permanent sur les questions de sécurité en Afrique centrale.

Je voudrais d'ailleurs préciser que le Gabon abritera **du 23 au 27 novembre 2015** à Libreville, la réunion ministérielle du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies sur les questions de Sécurité en Afrique Centrale.

Monsieur le Président,

Il nous faut continuer à soutenir les efforts en cours en matière de désarmement et sortir les négociations de la quasi-impasse actuelle. Une situation qui favorise la résilience de nouvelles menaces à la paix et la sécurité internationales à savoir : le terrorisme, le braconnage et les guerres intra étatiques pour ne citer que celles-là.

Je vous remercie.